

Séance d'information

Baccalauréats universitaires en sciences politiques, sociologie, géographie et environnement, histoire-économie-société

Deuxième partie

Publics concernés

Etudiants commençant leur deuxième partie

- Etudiants-es ayant débuté en 2015
- Si la première partie n'est pas terminée: priorité N° 1 de votre planning 2016-2017: les cours de 1ère partie non encore acquis.

Transitions : cas de figure

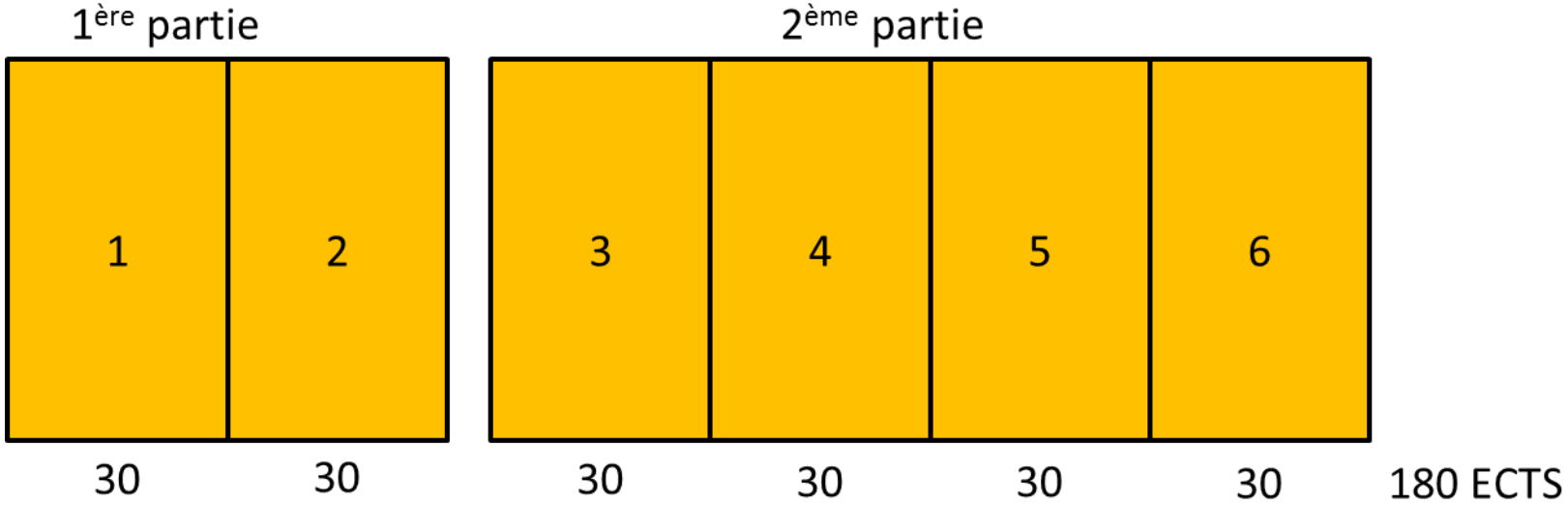
1. Etudiants-es ayant débuté en 2014
2. Etudiants-es ayant débuté avant septembre 2014 restent sous l'ancien règlement et sur leurs anciens plans d'études

Sujets abordés

- Structure et calendrier des Bachelors
- Première partie
- Deuxième partie
- Orientations
- Inscriptions aux enseignements et aux examens
- Conditions de réussite
- Mobilité

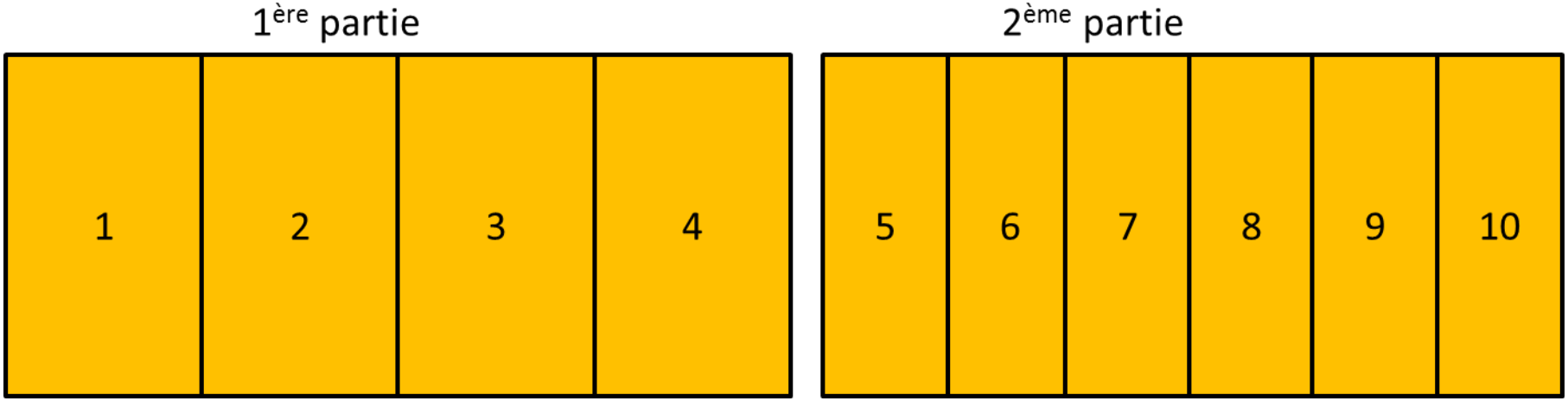
Structure et calendrier

- Première partie (60 crédits) = 1ère année du Baccalauréat
- Deuxième partie (120 crédits) = 2e et 3e années du Baccalauréat
- Durée régulière du Baccalauréat : 3 ans



Structure et calendrier (suite)

- Durée maximale autorisée par le Règlement d'études : **5** ans



Cours 2016-2017

- Programme des cours

- Les cours débutent cette semaine: important d'y aller tout de suite, car les enseignants vous indiqueront comment vous répartir dans les groupes de séminaires.

- Les séminaires débutent la semaine prochaine.

- vous devez fixer votre choix avant le **17 octobre 2016**

Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements obligatoires (42/48 crédits)

- *Enseignements disciplinaires*
- *Enseignements de méthodes (qualitatives-quantitatives)*
- *PdR + séminaire d'encadrement*

Enseign. à choix | Enseign. à choix | Enseign. à choix

- *Enseignements thématiques*
- *Enseignements d'approfondissement*
- *Séminaires*

Enseignements à options en Faculté (24 crédits)

Rubrique dans laquelle prend place l'orientation

Options libres (12 crédits)

Enseignements à choix dans n'importe quel Bachelor de l'UNIGE

Format pédagogique

1ère partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

2ème partie

enseignement 2h + "tutorat", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

Format pédagogique

Les enseignements de deuxième partie valant 6 crédits comportent 2 heures de cours en présentiel et du travail d'approfondissement encadré dans des tutorats. Les tutorats prennent des formes différentes en fonction de l'enseignement (travail personnel, atelier de lecture, travaux pratiques, contrôles continus, etc.). Les tutorats ayant lieu à échéance régulière en salle sont signalés ci-dessous par un deuxième créneau horaire. Les modalités des tutorats seront présentées par les enseignants lors de la première séance de chaque cours.

Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail soit environ 10 heures d'un enseignement donné (cours, séminaire, TP) plus le travail personnel à côté

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits= 150 à 180 h

Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1e partie)
- Importance du cours et du séminaire de la discipline en 1e partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ☞ enseignements à option en Faculté (24 ECTS)

Orientations (2)

Bachelor	Orientations				
Sociologie		Géographie et environnement	Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Géographie et environnement	Sociologie		Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Sciences politiques	Sociologie	Géographie et environnement		Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Histoire-économie-société	Sociologie	Géographie et environnement	Sciences politiques		

Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

Options libres

- Critères de choix:
  - votre intérêt personnel
  - maîtrise ultérieure non-consécutive
  - projets professionnels
- Pas de cours de niveau Master
- Projet mobilité: peut s'inscrire dans cette rubrique

Cours prérequis ou conseillés

- Ils indiquent pour chaque plan d'études les cours à suivre en priorité, pour respecter certaines séquences dans vos inscriptions.

- Le prérequis a un **caractère obligatoire**: si les crédits du cours prérequis ne sont pas acquis, l'inscription au cours (qui exige le prérequis) est impossible.

Inscription aux enseignements et aux examens

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: http://portail.unige.ch
- Respectez les **délais d'inscription**

Semestre d'automne 2016-2017 DELAI: 17 OCTOBRE 2016	Session examens janv-fevr	Semestre de printemps 2017 DELAI: 13 MARS 2017	Session examens mai-juin	DELAI: 17 JUILLET 2017	Session examens août-sept

Situations particulières

INTERRUPTION DES ETUDES (situations particulières)

Si des motifs particuliers vous amènent à interrompre vos études, vous devez vous exmatriculer, pour éviter la comptabilisation des semestres = échec En cas de situation familiale, financière, professionnelle ou personnelle particulière, nous vous encourageons à consulter votre conseiller aux études qui analysera votre situation académique.

Inscription aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse email
- …@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par http://portail.unige.ch
- C'est un canal d'information officiel et c'est à travers ce dernier que vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL

Inscriptions aux enseignements et aux examens (2)

- Il est indispensable de vous inscrire en ligne aux enseignements et pas uniquement sur les listes de présences des enseignants et/ou des assistants, ou sur les plateformes CHAMILO
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler et conservez-la [comme preuve pour le jour de l'examen]
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives

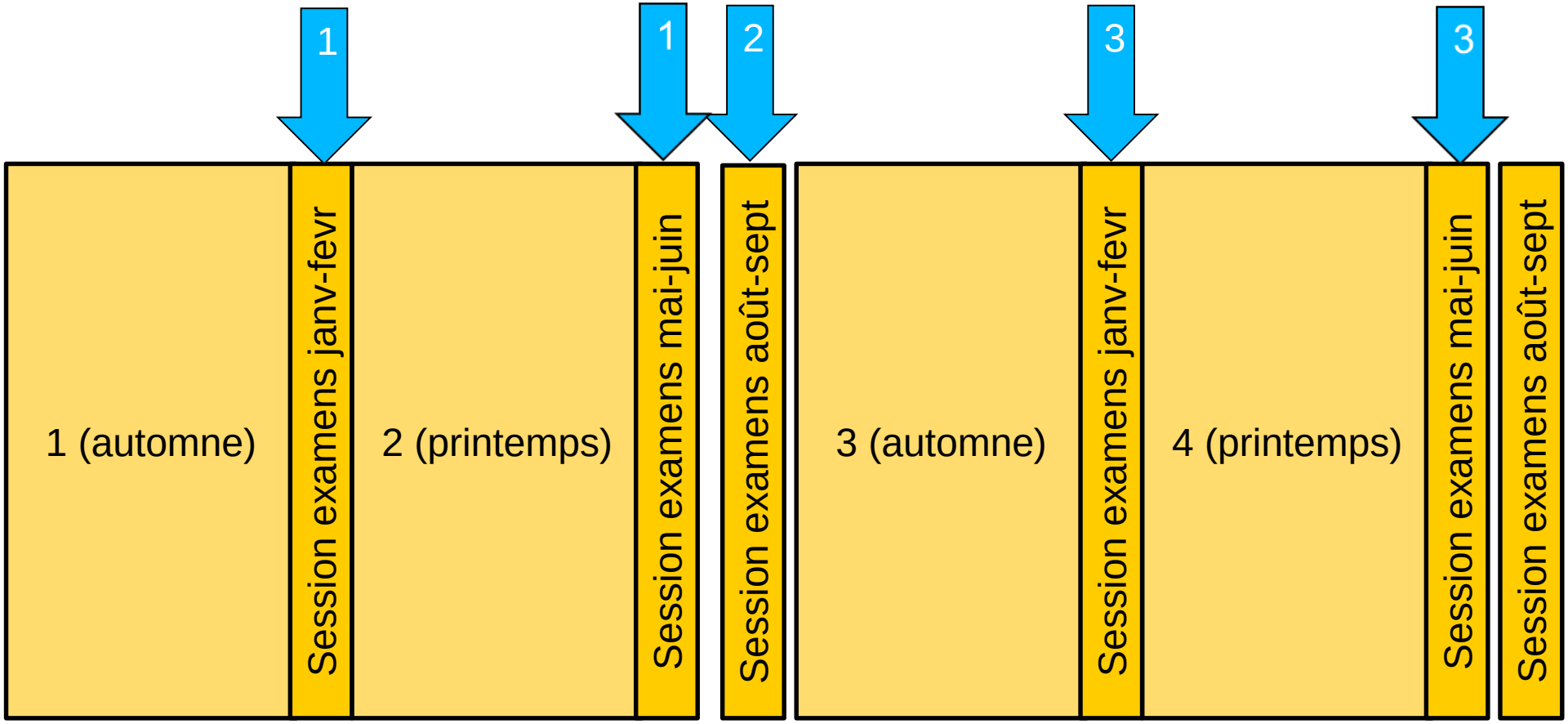
Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

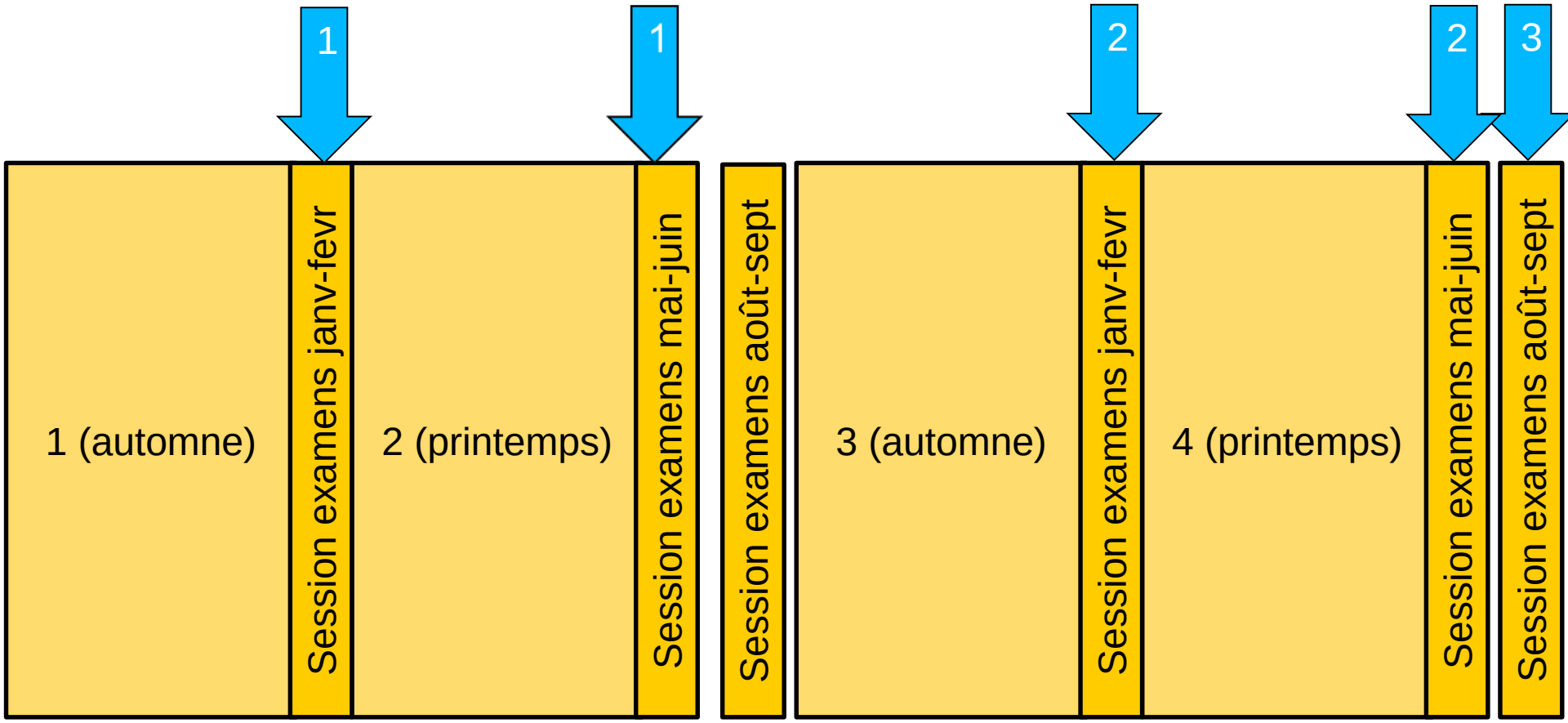
3 TENTATIVES SUR DEUX ANNÉES ACADÉMIQUES CONSECUTIVES

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les examens avec une note d'au moins 4.00 sont définitivement acquis et délivrent les crédits correspondant
- **Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement** (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)

Tentatives


1
1
2
3
3
1 (automne)
Session examens janv-fevr
2 (printemps)
Session examens mai-juin
Session examens août-sept
3 (automne)
Session examens janv-fevr
4 (printemps)
Session examens mai-juin
Session examens août-sept

Tentatives


1
1
2
2
3
1 (automne)
Session examens janv-fevr
2 (printemps)
Session examens mai-juin
Session examens août-sept
3 (automne)
Session examens janv-fevr
4 (printemps)
Session examens mai-juin
Session examens août-sept

Conditions de réussite

Dispositions particulières aux enseignements de la deuxième partie

- Obtenir au minimum **90 crédits** au plus tard après 8 semestres d'études
- Obtenir les **180 crédits** du Bachelor au plus tard après 10 semestres d'étude
- **Réussir l'examen de chaque enseignement après trois tentatives**

Validation/ Conservation de notes

- 12 crédits à disposition pour conserver/valider des notes entre 3.00 et 3.75 (art. 19 Rglt BA SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Un enseignement dont la note est validée/ conservée ne peut pas être utilisée pour faire valoir la consécutivité d'un Master
- Respectez les délais pour la validation

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Mme M.

No d'immatriculation : ..... Nom : .....

Téléphone : ..... Prénom : .....

Adresse e-mail : .....etu.unige.ch..... Rue et No. : .....

N° postal et localité .....

DEMANDE DE CONSERVATION DE NOTE

(selon le Règlement en vigueur de l'étudiant)

Formation briguée : .....

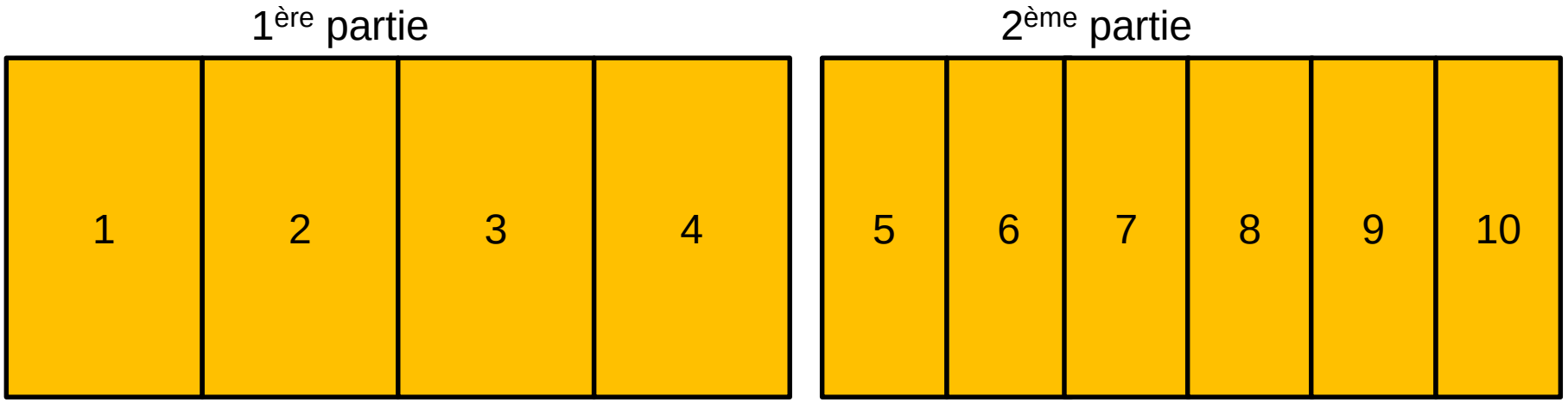
Intitulé exact de l'enseignement : .....

N° de l'enseignement : ..... Nombre de crédits : .....

Dernière note obtenue : ..... Session : Automne 20…❍ Printemps 20…❍ Eté 20...❍

Date de la demande : ..... Signature de l'étudiant : .....

☆☆☆



Min 24---------->

Min 60---------->

Min 90---------->

Relevés de notes

Consultables sur votre portail unige au terme de chaque session d'examen (février, juin et sept).

Un document original (papier) vous est adressé par courrier postal lors de la réussite de la 1e partie du BA et de la 2e partie du BA.
A conserver absolument.

Toute copie officielle de ces documents peut être demandée au Secrétariat des étudiants SdS (3e étage d'Uni-Mail, bureau 3279).

Horaires des examens

Les horaires des examens seront publiés environ 3 semaines avant le début des examens sur votre portail étudiant.

S C			
- E - 4202024CR Economie financière	lundi, 30. mai	Matin 9h00	Palexpo halle 7
- E - 4201024CS Droit général des sociétés	mardi, 31. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201025CS Comportement organisationnel et GR	vendredi, 3. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4203033CR Statistique II	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201015CS Finance d'entreprise	lundi, 6. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4201018CR Finance de l'immobilier	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201056CR Poursuite, propriété intellectuelle et c	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S J			
- E - 4102014CR Economie de la concurrence	lundi, 30. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4102007CR Economie politique intermédiaire	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4101006CR Applications comptables	samedi, 4. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4103007CR Statistique pour sciences sociales	lundi, 6. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4104001CR Introduction à la Science des Service	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S A			
- E - 4206039CR Géographie culturelle	mardi, 7. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206034CS Géographie sociale et de la populatio	jeudi, 9. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206033CR Géographie politique de l'Afrique	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- O - 4206042CR Nature et politique	mardi, 14. juin	Matin 8h00	M6220

Projet de recherche (PdR)

- 2 tentatives, pas de conservation de note possible
- PdR après avoir acquis 90 crédits
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes immédiatement suivant la communication du résultat.
- PdR peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative
- Séminaire d'accompagnement au PdR

Projet de mobilité

- Possible de le réaliser pendant la 3ème année du BA, pendant 1 ou 2 semestres.
- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2016-2017. Dans l'ordre: choix de l'université d'accueil, séance d'information **jeudi 13 octobre 2016**, s'annoncer au Service des Relations Internationales, préparer un dossier pour le **1er décembre 2016**.

Fraude et plagiat

- Compte tenu de la recrudescence des cas de fraudes constatés non seulement pendant les sessions d'examens, mais également dans la rédaction des travaux de séminaires, des projets de recherche et des mémoires de Master, la Faculté rappelle à tou-te-s ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Règlement de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire.** Lisez-le attentivement.
- Directive sur la fraude et le plagiat

Fraude et plagiat (2)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.

- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionné comme tel

Communications : BASPO

Groupe d'enseignements à choix (6 crédits) comprenant HPJP et Droit constitutionnel a été supprimé: étudiants-es ayant débuté leur BA avant 2015 restent sur leur plan d'études de 2015-2016 (ils recevront un mail de confirmation).

Séminaire d'encadrement du PDR: séminaire de présentation des assistants le mercredi 28 septembre de 12h15 à 14h en salle MR170. Réfléchissez déjà à vos sujets, de sorte à faciliter la répartition.

SEMINAIRES D'APPROFONDISSEMENT EN SCIENCE POLITIQUE AUTOMNE 2016

Ve 10-12, M4220 Démocratisation (Aurélien Evequoz)	Relations internationales Politique comparée
Ma 12-14, M2140 Business and politics (Roy Gava)	Administration et politiques publiques Politique suisse Politique comparée

SEANCE D'INFORMATION
MARDI 20 SEPTEMBRE
12h15 SALLE M2140

INSCRIPTIONS: https://tinyurl.com/seminaires

Informations et contacts

☞Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: http://www.unige.ch/sciences-societe et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseillers aux études:

- **Gaetan Clavien** (Sciences politiques, Histoire-économie-société)

  Bureau 4235 - Tel: 022 379 80 05

- **Mathieu Petite** (Géographie et environnement, Sociologie)

  Bureau 5203 – Tel: 022 379 80 07